



Club nature – La grande nuit de juin 2025

C'est quand ?

- Du samedi 7 juin 2025 10h45 au dimanche 8 juin 2025 12h. Pour le départ, le rendez-vous est fixé à 10h45 le 7 juin 2025 à la salle de l'amicale. Le retour est prévu vers 12h le dimanche 8 juin 2025 à la salle de l'amicale. Nous aurons besoin de parents pour co-voiturer pour l'aller et le retour.

C'est où ?

C'est au camping Le Pied Girard (<https://www.destination-vendeegrandlittoral.com/sit/hebergements/hebergement/campings/le-pied-girard/>)

Adresse : 19 Rue de la Forêt, 85520 Saint-Vincent-sur-Jard

Que mange-t-on ?

Le midi : Sandwich jambon beurre fromage et banane

Le goûter : gâteaux

Le soir : Saucisses, chips, fromage, pomme.

Le matin : Chocolat chaud, pain beurre, confiture, jus de fruits...

Comment dormirons-nous ?

Nous installerons des tentes de 2-3 ou quatre places. Chaque enfant doit prendre un sac de couchage et, si possible, un matelas. La répartition des enfants se fera sur place, une attention particulière sera apportée aux enfants les plus jeunes (présence d'une adulte près de la tente si nécessaire).

Quel est le programme ?

Samedi après-midi :

- Installation
- Jeux sur la plage
- Pêche à pied à marée descendante (Pleine mer à 15h21, coefficient 53)

Samedi soir :

- Balade nocturne à la recherche des chouettes

Dimanche matin :

- Rangement
- Collection de coquillages et tableau de sable ;

Que prendre dans le sac ?

Trousse de toilette, serviette de toilette, sac de couchage (couette...), lampe de poche (si possible...), pyjama, un bon pull pour la veillée, en fonction de la météo des bottes dans un sac plastique. Doudou est autorisé !

Quelle tenue prendre ?

Pantalon (survêtement), tee-shirt, pull/sweat et coupe-vent. Une balade la nuit est plus profitable quand on est « bien au chaud ». Des chaussures adaptées, des bottes dans un sac.

Qui est responsable ? Qui accompagne ?

Le club nature fait partie de l'Amicale Laïque. L'amicale laïque assure donc votre enfant dans le cadre de ses activités. Même si nous ne sommes pas un accueil collectif de mineurs, ni un centre de vacances, les enfants seront sous la responsabilité des adultes présents. Chaque parent reste libre d'accompagner (s'il est membre de l'association). Vous pouvez être assurés que tout est mis en œuvre pour assurer la sécurité affective et physique de chacun.

Cette année les accompagnateurs sont : Mathieu MONCOMBLE, Mickaël ROY, Jean-Jacques BOBIN.

Pour plus d'informations : Mathieu 06 73 30 36 24

Merci de compléter le coupon ci-dessous.

Je soussigné(e) [] responsable légal de l'enfant [], à jour de sa cotisation à l'Amicale Laïque, l'autorise à participer à la sortie de fin d'année du club-nature qui aura lieu dans la nuit du 7 juin 2025 au 8 juin 2025

J'autorise Mathieu MONCOMBLE à prendre toutes dispositions nécessaires en cas d'urgence médicale.

Numéros auxquels je peux être joint en cas d'urgence [] []

Date []

Signature,